



Département d'Ille-et-Vilaine

COMMUNE DE SAINT-UNIAC

LOTISSEMENT "Le Pâtis de Leznach"

Tranche 1



Hélio Aménagement
170, rue de Saint-Malo
35000 RENNES
Tél : 02.99.85.93.59
E-mail : contact@helio-amenagement.fr

PLAN DE VENTE

LOT n° L20



Date d'édition du plan de vente : Septembre 2021



ATELIER DECOUVERTE
42, rue des Antilles
35400 SAINT-MALO
Tél : 02.99.82.33.12
E-mail : atelier.decouverte@orange.fr



Jean-Charles ROBERT, Architecte DPLG
2, rue Saint-Guillaume
35000 RENNES
Tél : 06.89.44.75.77
E-mail : jcra@me.com



ATEC Ouest
20 Rue Jean-Marie DAVID
35740 PACE
Tél : 02.99.65.81.73 E-mail :
contact@atec-ouest.com



PRIGENT & Associés Agence de RENNES
106A, rue Eugène POTTIER
35000 RENNES
Tél : 02.99.79.28.19
Fax : 02.99.78.37.17
E-mail : rennes@prigent-associes.fr

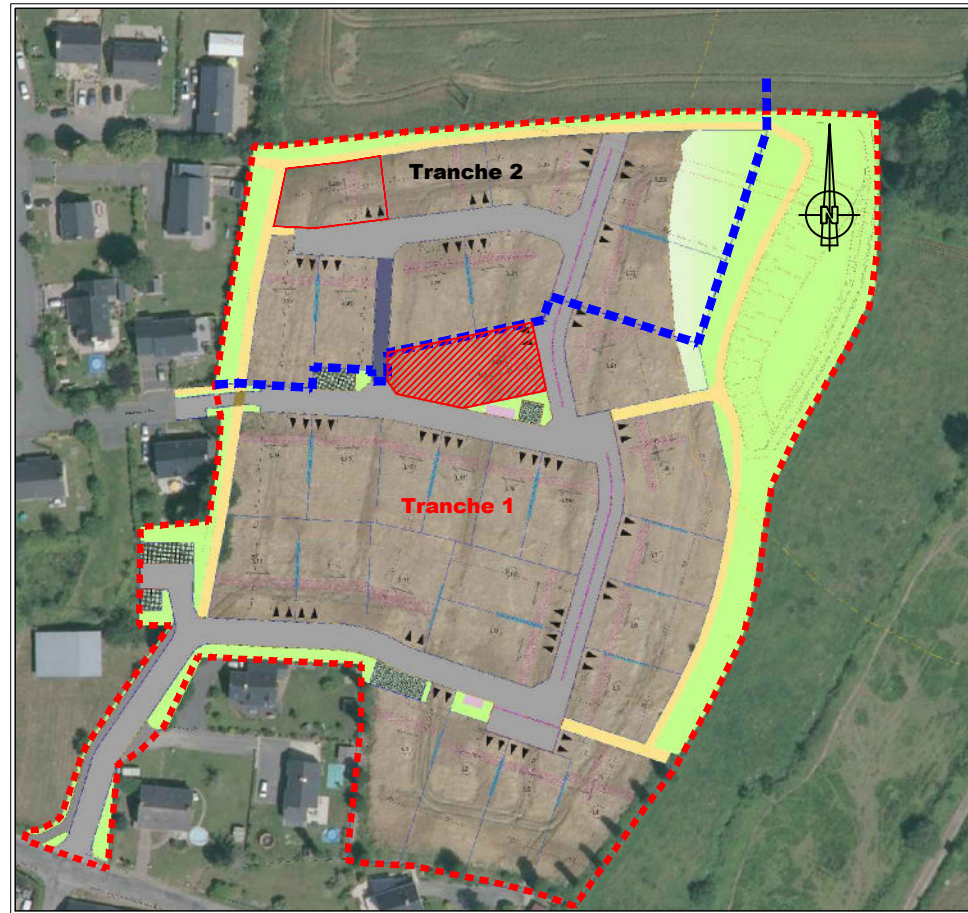
PLAN D'ENSEMBLE FIGURATIF

COMMUNE DE SAINT-UNIAC

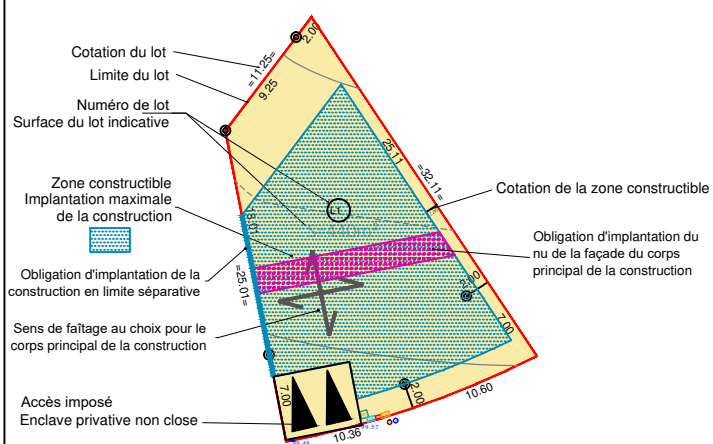
LOTISSEMENT "Le Pâtis de Leznach"

Tranche 1

Plan figuratif sans echelle



LEGENDE :



Nota : Il est impératif de s'appuyer sur le nivellement fourni par le Géomètre suite au bornage du lot. La position des coffrets et l'altimétrie des branchements EP et EU sont définies à la faveur des plans de recensement des réseaux fournis par ATEC OUEST le 23/09/2021.

Aménagements communs

- Périmètre de l'opération
- Enrobé BBSG 0/10 noir hydrodécapé sur voirie
- Enrobé BBSG 0/6 sur trottoir
- Pavé béton à joint large engazonné sur stationnement
- Chemin sable
- Tricouche
- Espaces verts
- Regroupement bacs OM / Tri sélectif sur dalle béton balayé
- Arbres conservés
- Arbres plantés
- 56.06 Altimétrie terrain naturel
- 59.25 Altimétrie voirie projet
- 58.50 Altimétrie terrain naturel projet
- Haies ou boisements à créer ou à protéger au titre de l'art. L123-1-5 7°
- Application cadastrale

Implantation des constructions

- Délimitation du passage du lotissement
 - Limite du lot
 - Zone constructible
 - Obligation d'implantation du nu de la façade du corps principal de la construction
 - Obligation d'implantation de la construction en limite séparative
 - Obligation du sens de faitage imposé pour le corps principal de la construction
 - Sens de faitage au choix pour le corps principal de la construction
 - Accès automobile au lot et espace de stationnement non-clos privé imposé
- ### Réseaux
- Citerneau AEP
 - Citerneau TEL
 - Coffret ELEC
 - Regard de visite EP
 - Regard de visite EU
 - Candélabre
- ### Servitudes
- Protection de 100m par rapport à la lagune
 - Limite Sud de la zone de bruit
 - Ligne haute tension

PLAN DE VENTE
COMMUNE DE SAINT-UNIAC
LOTISSEMENT "Le Pâtis de Leznach"
Tranche 1

LOT L20

Superficie du lot : 535m²

Surface maximale de plancher autorisée : 200m²

Section : A n° 920 et 974

ECHELLE 1/200ème

Rattachement altimétrique : NGF / IGN 69

